

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Retiré

AMENDEMENT

N ° DN742

présenté par
M. Thiériot

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

Compléter l'alinéa 60 par la phrase suivante :

« Le Gouvernement remettra au Parlement un rapport annuel sur l'avancement des programmes SCAF et MGCS. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les programmes SCAF et MGCS sont à la fois budgétairement très lourds et structurants pour nos forces armées. Il est donc demandé un rapport annuel du gouvernement à destination des parlementaire sur l'avancement des programmes.